Conditions générales
Ecole de natation été / Saison 2025

En vous inscrivant en ligne à nos différents cours d'été vous acceptez les conditions générales ci-dessous :

La durée d'un cours est de 30 minutes, si l'élève ne tient pas cette durée en raison de la température de l'eau ou autre, le temps manquant ne sera pas remplacé ni remboursé.

Les cours manqués ne sont pas remboursés ni remplacés.

En cas de cours manqués pour des raisons médicales, moyennant l'envoi d'un certificat médical ceux-ci seront remboursés.

Paiement des cours et stages

Le paiement se fait par virement bancaire sur notre compte à la banque Raiffeisen. Il doit être fait au plus tard 10 jours après la validation par mail des cours, **passé ce délai, sans paiement, l'inscription aux cours !**

Coordonnées de paiement sur notre compte bancaire :

Morges-Natation / Case Postale 736 / 1110 Morges
Banque Raiffeisen / N° IBAN : CH15 8080 8002 8702 5020 4

Mention pour les cours privés et semi-privés :

« *Nom et Prénom de l'enfant* **» / «** *nombre de* **» cours «** *privés ou collectifs* **»**
avec « *nom du moniteur* **»**

En cas de délai plus court entre la validation par mail et le début des cours, le versement est à effectuer au plus tard à la date du premier cours.

Morges, avril 2025